



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Aménagements modes actifs – Avenue des Cités Unies et Rue Abbé Martin

DEL-2021-007

Numéro de la délibération : 2021/007

Nomenclature ACTES : Finances locales, subventions

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 25/01/2021

Date de convocation du conseil : 19/01/2021

Date d'affichage de la convocation : 19/01/2021

Début de la séance du conseil : 18 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Alice CONAN

Étaient présents : M. AMOURETTE Philippe, Mme CARREE Véronique, Mme CONAN Alice, Mme DELMOULY Véronique, Mme DORE-LUCAS Marie-Madeleine, Mme GUILLEMOT Annie, M. GUILLEMOT Michel, Mme GUILLEMOT Nathalie, M. GUILLERMIC Eric, M. GUILLOT Georges-Yves, M. HILLION Daniel, M. JACQUES Benoit, Mme JAN Florence, M. JARNIGON Michel, M. JESTIN Hervé, Mme LE BRIGAND Emmanuelle, M. LE CLAINCHE Jean-Pierre, M. LE GUERNIC Paul, M. LE LU Maxime, Mme LE MOUEL Marie-Christine, Mme LE NY Alexandra, Mme LE ROCH Gaëlle, Mme LE STRAT Christine, Mme LE TUTOUR Maryvonne, Mme LEPREVOST Meltide, M. MARCHAND Christophe, M. MERCEUR Jean-Jacques, Mme MINGAM Julie, M. MOUHAOU François-Denis, M. PIERRE Alain, Mme RAULT Claudine.

Étaient représentés : Mme JUIN Marianne par Mme LE ROCH Gaëlle, M. LE BRIS Gabriel par M. LE GUERNIC Paul

Aménagements modes actifs – Avenue des Cités Unies et Rue Abbé Martin

Rapport de François-Denis MOUHAOU

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique d'aménagements modes actifs, il est apparu nécessaire de réaliser une liaison cyclable et piétonne avenue des Cités Unies et de prolonger, rue Abbé Martin, les aménagements piétons desservant les établissements scolaires.

Ce projet a été estimé à 216 666 € HT de travaux.

Il permettra :

- d'assurer une continuité des aménagements cyclables et de sécuriser les déplacements piétons-vélos sur l'avenue des Cités Unies ;
- de sécuriser la desserte piétonne du Lycée Saint Ivy.

Ces travaux peuvent bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local habituelle et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local dans le cadre du plan de relance de l'Etat.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
DESCRIPTIF DE L'OPERATION :		DSIL (46.15%)	100 000,00 €
Coût des travaux :	216 666,00 €	DSIL Relance (33.70%)	73 000,00 €
	-----	Autofinancement (20.15%)	43 666,00€
TOTAL DEPENSES :	216 666,00 €		-----
		TOTAL RECETTES	216 666,00 €

Nous vous proposons :

- de valider le plan de financement prévisionnel ;
- d'autoriser Madame la Maire à solliciter la subvention au titre de la DSIL et de la DSIL relance ;
- d'autoriser Madame la Maire à signer tous documents y afférent.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 26 janvier 2021

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**